

**L’École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille**

**recrute un contractuel pour le semestre d’automne S3**

**pour l’année universitaire 2023-2024**

Dans le champ disciplinaire :

**THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE**

|  |
| --- |
| **Adresse administrative et géographique de l’affectation :****École nationale supérieure d'architecture de Marseille**Adresse : 2, place Jules Guesde - 13003 - Marseille |

|  |
| --- |
| **Missions et activités principales*****Charges pédagogiques et scientifiques :***L'enseignant[e] dirigera un studio de projet de 2ème année du 1er cycle au semestre d’automne (S3) à hauteur de 108 heures.**Ce studio a lieu le vendredi, toute la journée.**La thématique du studio de projet du S3 est : « **Matérialité et pensée constructive** ».L’apprentissage du projet par le projet entraîne l’étudiant à mobiliser les savoirs de l’architecture (théorie & histoire) et des autres disciplines (construction, paysage, anthropologie) et à les articuler à des savoir-faire spécifiques (représentation, expérimentation, observation, analyse).Le projet étant par nature complexe, sa maîtrise est progressive, en l’abordant par entrées thématiques successives. Ainsi, le S3 postule que le choix d’un matériau est un acte fondateur du projet. La relation lieu-architecture-habiter est explorée au travers de la pensée constructive, de la relation matière-matériau-matérialité, de la tectonique et de sa poétique, dans un contexte méditerranéen. La notion d’habiter permet de se familiariser avec les usages primordiaux, ceux de la maison, du chez soi.Dans le cadre spécifique du S3, l’étudiant acquière : les notions élémentaires relatives à une pensée constructive (structure, matériaux) et une tectonique (matérialité, poétique) ; les notions élémentaires de l’habiter (individuel et imbriqué) ; la conscience que l’architecture met en rapport, par le biais du projet : un site, une matérialité, des usages.La compétence finale à acquérir par l’étudiant est la capacité à concevoir un projet dans un contexte urbain à la complexité modulée, en mobilisant pertinemment les savoirs de l’architecture et des disciplines connexes tout en les articulant aux savoir-faire de l’architecte (représentation).Une attention particulière est portée à la dimension durable du projet conçu (nature et provenance des matériaux, énergies, eau, etc.)Le studio est associé à un TD pluridisciplinaire (16h) dédié à la construction et assuré par un.e enseignant.e du champ STA. L’enseignant.e TPCAU recruté.e via la présente fiche de poste devra donc assurer la coordination de son enseignement et de ses attendus de projet avec lui.elle.En outre, l’Unité d’Enseignement dévolu au projet comporte les cours de théorie de l’architecture (30h) : « Phénoménologie & architecture ».Néanmoins, le projet est non cumulable et non compensable.***Obligations de service :*** Le poste correspond à un service d'enseignement de 108 heures de travaux dirigés pour le semestre, comprenant 15 semaines, dont une semaine intensive de rentrée et deux critiques croisées (intermédiaire et finale), non comprises les autres obligations de service (préciser). En effet, sont obligatoires la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques ainsi que l’encadrement des rapports d’études, le cas échéant.  |

|  |
| --- |
| Environnement professionnel :Présentation générale de l’école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiant.e.s chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiant.e.s étrangers.ères (toutes formations confondues). Elle est la seule école d'architecture de la région SUD et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d’étudiant.e.s. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l’une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional d’Aix-Marseille Université et l’Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle formera l’Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires à la rentrée 2023..L’école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech’Marseille d’Aix Marseille Université.Elle est l’une des 6 écoles délivrant le diplôme d’architecte en formation professionnelle continue avec un recrutement bisannuel.**Présentation des activités de recherche scientifique de l’école :**L'école de Marseille accueille trois unités de recherche habilitées :**L’unité de recherche PROJECT[s]** aborde la question du projet dans les disciplines de l’architecture, du paysage, de l’urbanisme, du design et de l’ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.Cette approche du projet, qu’elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les 4 axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche :“Pédagogie réflexive du et pour le projet“ ;“Les territoires et objets multiscalaires en projet“ ; “Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet“ . Art & architecture. **INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l’époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l’aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d’acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d’identification et d’intervention sur les patrimoines.**MAP-GAMSAU** : Le laboratoire MAP-Gamsau est l’équipe fondatrice de l’UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d’architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette. Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L’équipe s’est recentrée autour d’un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d’étude expérimentales, l’approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d’informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d’application ; des protocoles d’acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public. Depuis janvier 2016, l’équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d’une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP).**Place et poids de la discipline dans l’école, modalités d’enseignement et situation de l’encadrement pédagogique de cette discipline dans l’école :**Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (33 enseignants TPCAU sur les 64,5 dont 3 professeurs).En 1er cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de 6 studios semestriels thématiques (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont articulés des TD pluridisciplinaires en lien avec la thématique du semestre.Une équipe pédagogique, composée de 8 à 10 ateliers, assure l'enseignement du projet et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique semestrielle commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires associés au projet, la collégialité a été renforcée avec les autres champs disciplinaires. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre de chaque année avec chacune des 3 autres disciplines : ATR en 1ère année, STA en 2e, VT et SHS en 3e année. En 2e cycle, quatre Domaines d’Etudes thématisés structurent les enseignements avec, pour chaque semestre, un studio de projet accompagné de TD exploratoires et un séminaire (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).***Liaisons hiérarchiques :*** Directrice de l’école***Liaisons fonctionnelles :*** Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif |

|  |
| --- |
| **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** localisation à Marseille; respect impératif de l’emploi du temps.**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :*** être titulaire du diplôme d'architecte (dplg ou DEA-HMONP ou équivalent)
* être inscrit à l’Ordre des architectes
* avoir une appétence forte avec les cultures constructives, l’affordance de la matière, sa mise en œuvre, sa perception.
* justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 4 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maitrise d’œuvre.
* avoir acquis une expérience du projet en école d’architecture en France voire à
* être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
* **avoir obligatoirement un emploi principal**
 |

|  |
| --- |
| **Nature et durée des contrats :** ● Contractuel de l’Ecole nationale supérieure d’architecture de Marseille ● Ce contrat est limité à un 6 mois du 1ER septembre 2023 au 28 février 2024 ● Base de la rémunération brute **:**  1300 € brut par mois |

|  |
| --- |
| **Dossier de candidature :**Le dossier doit comporter les éléments suivants :* Une lettre de motivation.
* Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
* Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
* Une copie des diplômes
* **Une attestation d'activité principale (hors enseignement)**
* Une copie de la carte nationale d’identité

**Dépôt des candidatures** Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09, Par mail à recrutement@marseille.archi.fr**Avant le 19 juin 2023 à 12 heures** Le dossier portera la mention **« recrutement d’un contractuel S3-108h** ».**Le dossier doit être pdéifié en un seul document, comportant l’ensemble des pièces.**Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l’école, en principe le 22 juin, **en salle des professeurs.****Les convocations seront transmises le 21 juin, au plus tard** |

**La rentrée universitaire a lieu le 4 septembre 2023**

**Qui contacter ? :**

Hélène Corset Maillard, directrice : helene.corset-maillard@marseille.archi.fr